# DE LA CULTURE DU SAIN-FOIN, OUVRAGE CONTENANT, 1.° UN MÉMOIRE...

Digitized by Google

Digitized by Google

# AUX LABOUREURS.

*MES AMIS et MES FRERES, c'est pour vous que j'écris. Le desir de contribuer à votre bonheur m'a dicté le Mémoire que je vous adresse sur la Culture du Sain-Foin. Ce ne sont point des nouveautés que je vous propose, je ne fais que vous retracer les anciennes pratiques de nos pères. Les écrivains qui nous ont laissé des règles sur l'agriculture, il y a plus de deux cents ans, nous parlent des prairies artificielles en luzernes, en trefle et en Sain-Foin. Cette dernière est celle qu'il convient le mieux d'établir dans la Haute-Champagne; et les différentes épreuves que j'en ai faites, m'ont mis en état de vous détailler cette Culture dans tous ses points, et les avantages qui en doivent résulter. Vous serez convaincus de tous ces avantages, si vous lisez cet écrit avec attention; et il vous engagera sans doute à vous les procurer.*

Digitized by Google

*La protection que le Gouvernement accorde aujourd'hui à l'agriculture, est un motif qui doit vous animer à sortir de l'état de langueur dans lequel vous étiez tombés. On connoît toute l'importance de la culture des terres, et combien ceux qui s'en occupent véritablement ont droit à l'estime publique. La profession de Laboureur est honorable, il faut la rendre utile; vous y parviendrez en suivant ce que je vous propose.*

Digitized by Google

# MÉMOIRE

## SUR LA CULTURE

## DU SAIN-FOIN

### DANS LA PROVINCE

## DE CHAMPAGNE.

Les excellens écrits qui ont paru depuis plusieurs années sur l'agriculture, en ranimant le goût du public pour un art aussi important qu'il étoit négligé, ont sans doute éclairé un grand nombre de cultivateurs; et déjà plusieurs provinces voient renaître l'émulation dans leurs campagnes, et la terre se prêter aux travaux réfléchis de gens qui s'honorent aujourd'hui du soin de la cultiver.



Digitized by Google

La Champagne profitera moins de ces secours qu'aucune autre province. Son sol est d'une nature particulière qui lui est propre, et auquel on ne peut pas appliquer, avec le même avantage, les différentes méthodes qui peuvent s'exercer utilement sur les autres natures de terre.

L'industrieux auteur du traité, intitulé : *Prairies Artificielles pour la province de Champagne*, a cependant rendu un service essentiel à sa patrie en y introduisant la culture du Sain-Foin. Il est certain que, jusqu'à présent, on n'a rien trouvé de plus propre pour fertiliser les terres de Champagne, qui ne connoissent encore d'autre véritable amendement que le fumier.

L'abondance du fourrage, en

Digitized by Google

nourrissant une plus grande quantité de bestiaux, peut seule fournir une grande quantité de fumiers; ainsi le résultat de la culture du Sain-Foin est clair, et son utilité est démontrée.

Mais, comme l'a remarqué l'auteur de l'*Essai sur l'amélioration des terres*, la méthode décrite dans le traité des Prairies Artificielles est longue; et, tandis que les autres provinces feront des progrès rapides, avec les secours multipliés qu'on leur présente de toutes parts, celle de Champagne, n'avancera qu'à pas lents, et ce retard ne peut que lui être préjudiciable.

C'est dans la vue d'accélérer ses progrès, qu'on se détermine à mettre ce mémoire au jour. Il n'est que le résultat de diverses expé-

riences faites pendant sept années, et l'on n'y avance rien qui ne soit justifié par les faits.

On commencera d'abord par exposer les différentes méthodes que l'on a suivies pour se procurer promptement une prairie artificielle en Sain-Foin. On examinera ensuite les avantages de cet établissement; et, dans les détails de cette discussion, on décrira les différens procédés pour bien faire cette culture, que l'on suivra jusqu'au défrichement.

*Des moyens pratiqués pour se procurer promptement une prairie artificielle.*

L'USAGE en Champagne est de semer les fromens sur le fumier. On sème ensuite de l'orge, auquel succèdent alternativement le sei-

gle et l'avoine, jusqu'à ce que la terre épuisée reçoive de nouveaux fumiers.

L'objet essentiel étoit d'avoir promptement une quantité de Sain-Foin suffisante pour pouvoir augmenter le nombre des bestiaux; et l'on a cru devoir, sans s'arrêter à aucun ordre, mettre indifféremment en prés artificiels tout ce qui pouvoit se trouver de terre susceptible de cette conversion.

En conséquence, toutes les terres qui venoient de porter du froment ont été ensemencées avec du Sain-Foin et de l'orge; et toutes celles qui venoient de porter de l'orge, l'ont été avec du Sain-Foin et de l'avoine.

On voit que ces Sain-Foins ont été semés au printemps; ils ont

parfaitement réussi; ils ont reçu les atteintes de la faulx lorsqu'on a abattu les grains; et, au mois de mai suivant, ils ont donné la première récolte.

Il est vrai qu'on s'est privé par-là d'une première récolte de seigle sur des terres nouvellement fumées, qui auroit dû être abondante; mais, outre qu'il n'est pas possible de changer tout d'un coup un systême de culture sans qu'il en résulte un dérangement passager, on ne craint point d'avancer qu'on n'en a souffert aucun préjudice; et c'est ce qui sera prouvé dans la suite de ce mémoire, où l'on détaillera les avantages de la culture du Sain-Foin.

Il est évident qu'il n'y a point de façon plus prompte de se procurer tout d'un coup une prairie

Digitized by Google

artificielle; mais la plupart des laboureurs, effrayés du sacrifice qu'il faudroit faire de leurs meilleures terres à l'établissement d'un herbage dont ils n'ont pas encore médité toute l'importance, rejettera, sans doute, ce procédé. La privation de plusieurs récoltes de grains sur des terres qui ne leur rapporteront que du fourrage pendant quatre à cinq années, sera toujours une pierre d'achoppement qui les arrêtera.

C'est pour parer à cet inconvénient que l'on a cherché d'autres moyens pour établir promptement des Sain-Foins, sans y employer les terres nouvellement fumées.

Il est généralement connu que des végétaux enfouis améliorent la terre. Le sarrasin est une plante des plus propres à cet usage, parce

qu'il jette une quantité de rameaux qui sont remplis de sucs lorsqu'il entre en fleur. C'est alors et avant que le grain soit formé, qu'il faut l'enterrer à la charrue. La terre se trouvera suffisamment améliorée pour recevoir du Sain-Foin, sur-tout si l'on observe exactement le procédé qu'on va décrire.

Il faut, dans le courant de l'hiver, donner un premier labour à la terre qu'on destine à mettre en prairie; au mois de février, ou au commencement de mars, on donne le second plus profond que le premier; et enfin le troisième vers le 15 ou le 20 d'avril, plus profond encore que le précédent; car il est important pour le Sain-Foin que la terre soit remuée à une grande profondeur : on en dira les raisons. Après ce dernier

Digitized by Google

labour, la terre étant hersée et roulée, on sèmera le sarrasin à raison de quatre boisseaux par journal (1), et on l'enterrera à la herse. Les plantes ne tarderont pas à paroître, et pousseront avec d'autant plus de vigueur, que la terre aura été bien préparée. Lorsque ces plantes abonderont en fleurs, si elles sont trop fortes et trop vigoureuses, il faudra les faucher et les tirer dans la roye comme on fait les fumiers, pour les enfouir à la charrue. Si on peut les enfouir sur pied sans être obligé de les faucher, ce sera de la peine épargnée. On est parvenu à en enterrer de cette façon,

(1) Le journal dont on parle, est de dix denrées, et contient 55,553 pieds quarrés.

Digitized by Google

qui étoient de la plus grande force. Cette opération bien faite, et toutes les plantes bien recouvertes, on peut au bout de huit à dix jours semer le Sain-Foin et passer dessus la herse à reculons, il sera suffisamment recouvert. C'est alors que s'opère la décomposition du sarrasin, et que son action a plus de force pour faire lever promptement le Sain-Foin. Cependant si les travaux de la moisson ou d'autres empêchemens ne permettoient pas de faire cette semaille dans le mois d'août, il faudroit la différer au printemps, parce qu'il est essentiel que le Sain-Foin puisse avoir le temps de pousser des racines assez profondes pour résister aux gelées qui viennent quelquefois dès le mois de septembre. Ce retard exi-

geroit un nouveau labour en février, et le labour pour la semaille.

En 1759, on ensemença ainsi au mois d'avril trois journaux et demi de très-mauvaise terre en Sain-Foin, sur des sarrasins enfouis au mois de septembre précédent. Cette terre étoit tellement épuisée, que le sarrasin y vint mal; il y avoit même des places considérables où les plantes n'avoient pu subsister. Ce qui y fut renfermé fut suffisant pour améliorer le sol au point de produire de beau Sain-Foin; il subsiste encore, et n'a point dégénéré. Cependant on ne cite cet exemple que pour faire voir jusqu'où peut aller l'effet du sarrasin enfoui, même en petite quantité. On avoit choisi exprès un très-mauvais terrein, sur lequel il n'étoit plus pos-

Digitized by Google

sible de faire venir du seigle; le Sain-Foin y avoit été semé seul, on n'avoit pas eu assez de confiance au sol pour joindre de l'avoine au Sain-Foin; on vouloit voir d'ailleurs, si ce dernier semé seul en printemps résisteroit aux chaleurs de l'été : elles furent vives en 1759. On a eu pleine satisfaction à tous égards. Malgré cette épreuve, il sera toujours prudent de ne pas prendre une terre aussi dépourvue de principes nutritifs pour y mettre du Sain-Foin. On se trouvera toujours mieux de prendre une terre médiocre.

La méthode qu'on propose n'est pas dispendieuse; le sarrasin est une graine qui ne coûte pas cher, dix sols le boisseau est le plus haut prix qu'elle se vende dans le courant de l'année. Ainsi, pour qua-

rante sols, on peut mettre un journal en état d'être ensemencé en Sain-Foin. Quelle différence, s'il falloit y mettre du fumier, qui, dans ce pays, est évalué jusqu'à trois livres la voiture !

Mais les hommes sont inconséquens; le présent seul les touche. Le sarrasin, destiné lors de la semaille à l'amélioration du sol, change de destination lorsqu'il est en fleur; l'appât d'une récolte prochaine le garantit de la faulx jusqu'à la maturité du grain, et le but est manqué. C'est ce qu'on a vu arriver plusieurs fois.

Les vesces et les navettes, enfouies dans le temps de la fleur, feront le même effet que le sarrasin; c'est à chaque laboureur à choisir celui de ces trois verdages qu'il préfère d'employer à la pré-

Digitized by Google

paration de la terre qu'il se détermine à mettre en Sain-Foin.

La nécessité de ces établissemens dans chaque ferme dépourvue de prairies naturelles, est suffisamment démontrée; il seroit inutile d'y insister. Mais, comme tous les avantages qui en résultent ne sont pas également connus, qu'il en est même contre lesquels le préjugé a prévalu, on a cru nécessaire de les exposer tous dans cet écrit; afin que, réunis sous un seul point de vue, ils puissent frapper les cultivateurs, et les déterminer, par celui de leur intérêt, à adopter une pratique capable de leur procurer une aisance dont jusqu'à présent ils n'ont pu se flatter.

C'est ce qu'on va faire dans la suite de ce mémoire, où l'on con-

Digitized by Google

sidérera le Sain-Foin, 1°. comme objet de culture; 2°. comme fourrage et pâture; 3°. comme denrée commerçable; 4°. on parlera de la façon de le défricher utilement.

Tous ces détails, qui ne seront que le résultat d'une suite d'expériences, un résumé de faits, feront une nouvelle démonstration de la nécessité d'étendre la culture du Sain-Foin dans toute la haute Champagne.

## *De la Culture du Sain-Foin.*

La meilleure et la plus essentielle préparation à donner aux terres, est de les bien labourer. Les sols crayeux ne diffèrent de la nature des autres sols pour les labours qui leur conviennent, qu'à quelques égards qu'il est important d'observer.

Digitized by Google

Ils se divisent en trois espèces principales qui sont : la craie dure, qui est un mélange de pierre, de craie et de terre végétale ;

La craie molle et friable qui est incorporée avec la terre végétale ;

Et la grève qui n'est aussi qu'une craie modifiée, ressemblant à l'extérieur à du sable de rivière, mélangée aussi avec de la terre végétale.

La première espèce n'a communément que six à sept pouces de fonds, au-dessous duquel la craie abonde. Cette espèce veut être labourée légèrement, parce qu'en approfondissant trop, on ramèneroit la craie pure sur la surface. Mais elle le veut être souvent, parce que moins elle a de fonds, et plus elle a besoin d'être

Digitized by Google

exposée souvent à l'air, au soleil et aux autres influences, pour recevoir, dans toutes ses parties, les principes de la végétation.

La seconde espèce, au contraire, veut être labourée profondément, pour en exposer une plus grande quantité au bénéfice de l'atmosphère. Et, comme cette espèce est naturellement fort légère, les influences de l'air la pénètrent plus facilement; mais, par la raison de sa légèreté, elle ne veut pas être si souvent labourée, parce qu'elle n'auroit plus alors assez de consistance, et que les plantes auroient de la peine à s'y soutenir.

La troisième espèce veut être labourée profondément et plus souvent que la seconde, parce qu'étant brûlante de sa nature,



Digitized by Google

et d'ailleurs sujette à s'affaisser et à se comprimer, elle a besoin d'être rafraîchie et divisée plus souvent.

Voilà, à-peu-près, ce que l'on peut dire en général des sols crayeux de la haute Champagne, et de la façon dont il faut les labourer; mais, comme ils se subdivisent encore en beaucoup d'espèces particulières, c'est à chacun à connoître celui qu'il cultive, et à partir des principes qu'on lui indique, pour régler les labours qu'il convient de lui donner.

Cependant l'usage général des laboureurs de cette province, est de ne labourer que rarement, et de n'entamer que la superficie; usage qui n'est fondé sur aucun principe, ou plutôt qui est contre

Digitized by Google

tout principe, et qui trompe souvent leurs espérances. L'abandon de cette mauvaise pratique est absolument nécessaire pour la culture du Sain-Foin, qui veut être semé dans une terre ameublie, à une profondeur convenable, pour que la jeune racine qui se détermine toujours en plongeant, trouve dans les premiers temps de sa croissance une terre facile à pénétrer. Une fois parvenue au fond du sillon, elle aura déjà acquis assez de force pour s'introduire dans la terre ferme, pour s'insinuer entre les craies et aller chercher sa nourriture à une grande profondeur, sans rien prendre, ou bien peu de chose, à la terre de surface, qui pendant cinq années que le Sain-Foin la couvre, s'enrichit dans le

repos. La fraîcheur que l'herbage y retient la pénètre, le travail des récoltes la raffermit, les feuilles qui se détachent y pourrissent, et après le défrichement, les plantes et leurs racines retournées y déposent un nouvel engrais. Ainsi, après la destruction de la prairie, le sol se trouve renouvelé, amélioré et propre à porter du froment.

Quoiqu'il soit reconnu que les terres rouges sont les plus propres pour la culture du Sain-Foin, cette préférence, fondée sur ce que cette espèce de sol a plus de profondeur, n'est pas une exclusion pour les autres. On peut assurer, d'après l'expérience, qu'il vient très-bien sur les terres grises et sur les terres blanches. On en a semé sur toutes ces espèces de sols, et il y est très-bien venu.

Digitized by Google

On en a vu croître et profiter dans des fossés creusés à plusieurs pieds dans le crayon ; la graine étoit tombée dans le fond entre des pierrailles de craie, les racines avoient trouvé dans les petits intervalles assez de terre pour y plonger et s'y nourrir.

On en sema avec de l'orge au mois d'avril 1762 ; au mois de mai suivant il survint un orage furieux, les eaux prirent leur écoulement au milieu du champ, et la violence du torrent dégrada le sol, enleva les plantes d'orge. Celles de Sain-Foin résistèrent. Dans l'espace de moins de six semaines, à compter des semailles, leurs racines avoient déjà pénétré au fond du labour, et s'étoient insinuées entre les pierrailles. Elles subsistent à

Digitized by Google

présent (1), et sont fortes et vigoureuses.

Ces expériences qui prouvent que le Sain-Foin peut venir sur le plus mauvais terrein, démontrent en même temps ce qu'on a dit plus haut, qu'il tire sa nourriture du fond, sans prendre que bien peu de chose de la surface. On seroit presque tenté de regarder cette plante comme naturelle en Champagne. On en trouve sur des termes fort éloignés des champs où on la cultive. En supposant que ce sont des graines que le vent y a transportées, ou qui y ont été jettées par quelqu'autre hasard ; il ne s'ensuit pas moins qu'il faut que cette plante soit bien analogue au terrein, puisque des graines jet-

(1) En novembre 1763.

Digitized by Google

tées sur l'herbe et sur la mousse sans aucune culture, y prennent racine et s'y maintiennent. Cet indice est comme un avertissement de la nature qui nous convie à cultiver une plante faite pour le pays, pour nous dédommager des prés naturels qu'elle lui refuse. Sa culture substitueroit l'abondance à la stérilité.

Si le Sain-Foin peut être semé sur toutes les espèces de sols de la Champagne, il peut l'être aussi dans toutes les saisons et avec toutes sortes d'autres graines. On en a semé en mars avec de l'avoine, en avril avec de l'orge, en mai avec du sarrasin, en août avec du seigle, il a toujours réussi. Mais il paroît que la meilleure méthode est de le semer seul à la fin d'août. On y gagne, en ce que la plante ayant

Digitized by Google

joui toute seule d'une nourriture qu'elle eût été obligée de partager avec d'autres, fait des progrès plus rapides, et dès le printemps suivant elle se trouve en état de donner une première dépouille honnête.

Ceci n'infirme pas ce qu'on a avancé, que le Sain-Foin va chercher sa nourriture dans la profondeur du sol, si l'on fait attention que la graine semée sur la surface et enterrée à la herse, y prend sa première croissance, que sa racine s'y forme, et qu'il faut qu'elle la traverse avant de s'insinuer dans l'intérieur.

Au surplus, ce qui semble arrêter la plupart des laboureurs, c'est qu'ils se persuadent que le Sain-Foin veut être semé dans une terre chargée d'engrais; ce qui les privera,

Digitized by Google

veroit, ainsi qu'on l'a remarqué au commencement de cet écrit, d'une suite de récoltes en grains. L'observation est importante. Mais on n'exige point d'eux de si grands sacrifices : voici encore un nouveau moyen de leur conserver leurs fumiers et leurs récoltes ordinaires.

Le Sain-Foin peut se passer de fumier; il ne s'en trouve point dans l'intérieur du sol d'où il tire principalement sa subsistance. Il n'est question que de pourvoir à ses besoins pendant son enfance, et c'est ce qu'on fait par le moyen des labours.

On leur conseille donc de faire choix, dans leurs terres les plus éloignées, de celles qu'ils ne cultivent point, ou qu'ils ne cultivent qu'à perte. On leur conseille, dis-je, de choisir celles qui ont le plus de

fond, de les labourer au commencement de l'automne aussi profondément qu'il sera possible, de passer même la charrue deux fois dans la même roye afin d'approfondir jusqu'à neuf à dix pouces, et de répéter ce double labour dans le courant de novembre. La terre sera ainsi préparée pour recevoir toutes les influences de l'air, et se chargera, pendant l'hiver, d'une abondance de subsistances suffisante pour la nourriture du Sain-Foin. Cette opération, qui se fait après celle des semailles des gros grains, ne prend rien sur leurs travaux ordinaires. Au printemps suivant, ils peuvent semer le Sain-Foin avec de l'avoine ou du sarrasin; ou s'ils veulent mieux faire, ils attendront à l'automne. Les labours, que ce retard les engagera à multiplier, tourneront à l'avan-

tage du Sain-Foin, qui doit être semé sur un léger labour et enterré à la herse. Ils se garderont bien de faire marcher le rouleau, ni même le dos de la herse pour applanir le terrein avant que tout le Sain-Foin soit levé; parce que sa feuille séminale étant de forme arrondie, elle ne pourroit percer un terrein comprimé, sur-tout s'il survenoit de la pluie après l'opération. Mais quand toutes les plantes seront sorties de terre, cette opération se fera utilement par un temps sec, principalement pour raffermir et donner de la consistance au sol.

### *Du Sain-Foin considéré comme fourrage et pâture.*

APRÈS avoir exposé les avantages du Sain-Foin quant à la culture, il n'est pas moins intéressant



Digitized by Google

de décrire ceux que l'on retire de son usage.

Le premier et le plus essentiel est de s'approvisionner d'une bonne et abondante nourriture pour tous les animaux de la basse-cour, que l'on nourrit avec du foin, et de se mettre en état d'en augmenter le nombre au grand bénéfice de la ferme.

Le temps le plus convenable pour faucher le Sain-Foin, est lorsqu'il est en pleine fleur. Les rameaux des plantes sont tendres et succulents; lorsqu'il est fané avec attention et à propos, toute cette fleur y reste; il est fin, délicat et savoureux, les chevaux et les bestiaux le mangent avec délices.

La plupart des laboureurs attendent pour le couper qu'il soit tout-à-fait en graine, parce que jusques-là il prend toujours quelqu'accroissement, ce qui augmente un peu

Digitized by Google

la quantité. On convient même qu'il peut être un peu plus nourrissant pour des chevaux de travail; mais ils ne pensent pas qu'ils se privent par-là d'une seconde coupe qui est toujours importante quand il survient de la pluie, qui fait promptement reverdir la prairie, et qui surpasse aussi toujours dans les années de sécheresse la petite augmentation qu'ils auroient ménagée en différant le premier fauchage. Or ce bénéfice est entièrement perdu quand ils le font trop tard, parce que ne pouvant faire le second que dans l'arrière saison, le soleil n'a plus assez de force, et ne reste plus assez long-temps sur l'horizon pour faner promptement. Les pluies surviennent et le foin est perdu avec le temps et la peine. Perte d'autant plus considérable,

que l'expérience apprend que le regain est le fourrage sec qui convient le mieux aux vaches; il entretient l'abondance du lait; le Sain-Foin de la première coupe au contraire le tarit.

D'autres encore plus mal-avisés, guidés par un faux principe d'intérêt, ne se contentent pas de laisser monter le Sain-Foin en graine, ils attendent qu'elle soit mûre, ils la détachent de la plante, et croient nourrir leurs chevaux avec la paille qui reste. S'ils savoient combien ils s'y trompent à leur désavantage, ils changeroient bientôt de méthode. Ne voient-ils pas que toute plante qui a porté son fruit jusqu'à parfaite maturité, s'est épuisée au point de se dessécher? D'ailleurs le Sain-Foin ayant souvent perdu toutes ses feuilles dans l'opération

de l'extraction de la graine, il ne reste plus que des bâtons. Quelle substance peut avoir une tige desséchée pour alimenter des animaux qui ont besoin d'une nourriture forte et succulente? Ils croient avoir beaucoup gagné, parce qu'ils ont recueilli une graine de défaite qui leur procure quelque argent. Mais ils ne pensent pas que leurs chevaux mal nourris dépérissent, perdent de leur valeur et n'ont plus la même vigueur ni le même courage, pour faire bien et promptement les travaux auxquels ils les les emploient. Ils ne pensent pas que leurs vaches ne jettent que des veaux misérables qu'elles n'ont pas la force de nourrir, que la laiterie ne rend rien, que les fumiers ne sont ni bien conditionnés ni abondans, et que les profits de l'étable

sont réduits à très-peu de chose. Ainsi ce qu'ils gagnent par le prix qu'ils retirent de leur graine, ne peut faire compensation avec ce qu'ils perdent par la mauvaise qualité de leur fourrage.

Cependant il y auroit du ridicule à proscrire de leurs récoltes la graine de Sain-Foin, à prêcher l'établissement des prairies artificielles et à en ôter les moyens. Ils se trouvent naturellement ces moyens dans la pratique du fauchage, lorsque le Sain-Foin est en fleur. Après cette première coupe, les plantes ne tardent pas à réparer les pertes qu'elles ont faites, elles se hâtent de reproduire de nouvelles fleurs qui fournissent de la graine, et c'est celle-là qu'un cultivateur intelligent doit recueillir. On ne lui reprocheroit cependant

pas, s'il avoit une prairie plus que suffisante pour l'approvisionnement de sa grange, d'en mettre un canton en réserve pour recueillir la graine de la première saison. On convient qu'elle fournit davantage que la seconde, et cette précaution seroit sage.

Il y a plusieurs façons de faire cette récolte. Les uns fauchent le Sain-Foin, l'enlèvent quand il est sec et le battent dans la grange. Les autres se transportent sur le champ, et égrappent sur pied les graines que les plantes leur offrent. D'autres, enfin, font faucher le Sain-Foin comme l'avoine avec la faulx garnie de crochets; le matin, à la rosée, ils le ramassent en petites bottes avec des rateaux ou fauchets ( ouvrage qu'il faut cesser aussitôt que le soleil com-

Digitized by Google

mence à sécher la terre); sur les dix heures du matin ils se transportent sur le champ, y étendent des draps, prennent d'une main une poignée de Sain-Foin, et, avec une baguette, ils frappent légèrement de l'autre sur le bout de la poignée qui présente la graine, qui cède au moindre effort, et tombe sur les draps. Les batteurs jettent et éparpillent derrière eux les poignées battues. Le Foin est presque suffisamment fané après cette opération, ses feuilles sont conservées, et il fait encore un assez bon fourrage.

Cette dernière méthode est préférable aux deux premières, la seconde est plus dispendieuse et moins expéditive. Dans la première, il y a beaucoup de graines perdues; le fléau brise leurs en-

Digitized by Google

veloppes, elles ne sont plus propres à la germination. Cette graine veut être semée dans sa capsule, comme l'amande dans son noyau. Le fléau, en outre, en détachant dans l'aire la graine du Sain-Foin, en extrait aussi d'une multitude de mauvaises plantes qui sont tombées sous la faulx avec lui. Il y a même une espèce de gramen connu des laboureurs, sous le nom de *Fenasse;* quand sa graine, qui a la forme d'une aiguille, se trouve mêlée avec celle du Sain-Foin, il est presqu'impossible de l'en séparer. Il faut donc préférer la dernière de ces trois méthodes, surtout lorsqu'on recueille la graine de la première récolte. Celle de la seconde pousse n'étant pas si abondante, et les épis étant plus

rares, il paroît plus avantageux de les égrapper sur pied.

Après la première coupe du Sain-Foin, l'usage le plus avantageux que l'on puisse faire de la seconde pousse, est de le faire pâturer. Cependant si le temps permet d'en faucher une partie, il n'y faut pas manquer. Il est d'expérience, que le Sain-Foin mangé en verd fait abonder le laitage, et lui donne une qualité supérieure. Mais, comme on l'a déjà dit, c'est le regain qu'il convient de donner aux vaches pendant l'hiver.

Le Sain-Foin souffre le pâturage non seulement des bêtes à cornes, mais encore des bêtes à laine. Cette proposition, contraire à l'opinion de plusieurs cultivateurs qui regardent la dent du

Digitized by Google

mouton comme un poison mortel pour cette plante, est prouvée par quatre années consécutives d'expériences.

Dans l'hiver de 1760 à 1761, on fit une première épreuve. On abandonna au troupeau un journal de Sain-Foin ; la permission fut donnée jusqu'au premier de février, parce qu'alors la sève commençant à entrer en mouvement, il eût été dangereux d'en interrompre le jeu. (On sait qu'il est souvent mortel pour un arbre de le dépouiller de ses feuilles pendant la première action de la sève.) Les premières impressions du soleil ranimèrent les plantes, et ce champ dans le mois de mai fournit aussi abondamment que ceux qui n'avoient point été pâturés.

Digitized by Google

Enhardi par cette expérience, on n'hésita pas dans l'hiver de 1761 à 1762, de mettre en pâture pour le même temps une prairie de plus de trente journaux. Au commencement de février la neige couvrit la campagne jusqu'au 12 de mars. Les troupeaux détenus dans les bergeries jettoient leurs agneaux, les mères n'avoient point de lait, tout périssoit dans les fermes voisines. Ceux qui avoient pâturé le Sain-Foin, fortifiés par cette bonne nourriture, supportèrent ce temps de détresse; et comme on avoit eu l'attention de ne livrer les femelles aux béliers qu'au commencement d'octobre, elles jettèrent en avril des agneaux forts et vigoureux, qui naissant avec l'herbe tendre, se trouvèrent tout

Digitized by Google

d'un coup dans l'abondance. Cependant le jour tant desiré de la fonte des neiges étoit arrivé; les Sain-Foins découverts offroient un tapis de verdure. Le berger n'y put résister. Le jour même du dégel, il eut l'imprudence d'y conduire son troupeau, pas une plante ne fut épargnée, le sol fut paîtri dans toute son étendue, tout fut bouleversé. Il n'est point ici question des regrets du propriétaire : il eut la consolation d'appercevoir au bout de quelques jours de nouvelles pousses, les plantes s'élevèrent avec la plus grande vigueur, et chaque journal, à la première coupe, lui donna plus de quatre milliers pésant de foin sec. La même prairie fut pâturée également dans l'hiver de 1762 à 1763 sans que

la récolte en ait souffert, et dans l'hiver actuel 1764, elle est employée au même usage.

Il seroit difficile sans doute de faire une épreuve plus complète du peu d'inconvénient qu'il y a à faire paître les bêtes à laine sur le Sain-Foin. Cependant, comme les expériences en agriculture veulent être répétées dans différens cantons et sur différentes natures de sols avant de faire foi, on pensequ'il est à propos de ne faire celle-ci qu'avec précaution, et d'abord sur une petite étendue: 2°. de respecter les Sain-Foins dans les temps des pluies, dans la crainte de trop paîtrir et de conroyer le sol: 3°. de s'abstenir absolument de ceux qui sont dans leur jeunesse, pour leur donner le temps de se piéter, jusqu'à l'âge

de deux ans : 4°. de recommander aux bergers de ne point fixer trop long-temps leurs troupeaux sur le même endroit, mais de leur faire parcourir la prairie pour les empêcher de brouter l'herbe de trop près : 5°. enfin de leur en interdire absolument l'entrée au commencement de février.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que, si l'on veut faire paître les vaches sur le Sain-Foin, il faut n'y laisser aller les bêtes à laine que quand il n'y aura plus de quoi fournir aux premières. Les bêtes à cornes ne peuvent manger après les moutons ; ceux-ci laissent une odeur sur le pâturage qui dégoûte celles-là. D'ailleurs les bêtes à cornes ne dépouillent que l'herbe d'une certaine hauteur, et le mouton, à qui



Digitized by Google

il ne faut qu'une herbe courte ; trouve encore après elles de quoi se nourrir abondamment.

### *Du Sain-Foin considéré comme denrée commerçable.*

On vient d'observer les avantages du Sain-Foin dans l'usage qu'on en peut faire comme nourriture des animaux, considérons-le à présent comme denrée commerçable ; calculons son produit pendant le cours de six années, par comparaison à celui du seigle, qui est l'objet principal de la culture dans la haute Champagne, et voyons si la répugnance du laboureur à sacrifier quelques engrais à celle du Sain-Foin, est fondée.

On suppose une terre bien préparée, chargée d'amendemens

Digitized by Google

suffisans pour faire une bonne terre à seigle. Un journal de dix denrées de cette terre, si l'année est favorable, pourra rendre un nombre de quinze gerbes de seigle par denrée, ce qui fait dix nombres pour le journal. Chaque nombre rendra trois boisseaux et demi de grain net à porter au marché (ce produit est rare). C'est donc pour un journal trente-cinq boisseaux ou quatre septiers trois huitièmes, mesure de Châlons, qui, vendus à raison de six livres le septier, donneront pour cette année, vingt-six liv. cinq sols, ci..... 26 5

| | liv. | sols |
|---|---|---|
| La seconde année, ce journal sera ensemencé en avoine, en esti- | | |

26 5

| | liv. | sol. |
|---|---|---|
| *De l'autre part...* | 26 | 5 |
| mant son produit aux deux tiers du seigle, ce qui est trop fort, on aura dix-sept livres dix sols, ci..... | 17 | 10 |
| La troisième année, le champ restera en jachère, et ne rapportera rien..... | 00 | 00 |
| | 43 | 15 |
| TOTAL du produit des trois dernières années..... | 43 | 15 |
| Pour les trois années suivantes, même produit..... | 43 | 15 |

Ainsi un journal de bonne terre à seigle aura rendu, en six ans,

Digitized by Google

| | liv. | sol. |
|---|---|---|
| quatre-vingt-sept liv. dix sols, ci..... | 87 | 10 |
| Si l'on eût mis ce même journal en Sain-Foin, il n'eût rien rendu la première année, en supposant les semailles faites en printemps, ci. | 00 | 00 |
| La seconde année, la première dépouille est de peu d'objet en l'évaluant seulement à six cents liv. pesant de foin sec, à raison de douze liv. le millier, fait sept liv. quatre sols, ci... | 7 | 4 |
| La troisième, les plantes s'étant fortifiées en auront donné deux milliers, ci..... | 24 | |
| | 31 | 4 |

Digitized by Google

| | liv. | sol. |
|---|---|---|
| *De l'autre part....* | 31 | 4 |
| La quatrième, le Sain-Foin dans sa force, (On se souvient qu'il a été dit dans le paragraphe précédent que chaque journal avoit rendu quatre milliers), on le réduit ici à deux mille cinq cents, ce qui fait trente liv., ci. | 30 | |
| La cinquième, *idem*, trente livres, ci..... | 30 | |
| La sixième, qui commence à dégénérer, deux milliers seulement, vingt-quatre liv. | 24 | |
| TOTAL du produit des six années..... | 115 | 4 |

Digitized by Google

On ne parle point de la seconde coupe qu'on aura dû faire chaque année, ou que l'on aura consommé en pâturage, ni de la graine qu'on aura recueillie. On se contente d'en faire compensation avec les pailles de seigle et d'avoine dont on n'a point parlé.

Or suivant ce calcul, il est évident que le rapport pécuniaire du Sain-Foin surpasse celui du seigle et de l'avoine; que le premier n'a demandé que la préparation de trois labours avant celui des semailles, et que les autres ont exigé les frais de deux labours au moins, par chaque année; que le prix de la semence du seigle et de l'avoine excède de beaucoup le prix de la semence du Sain-Foin, puisqu'on a semé quatre fois celles-ci contre une fois seulement celle-

Digitized by Google

là ; que la terre qui a porté le Sain-Foin est comme renouvelée au bout de six années, et améliorée pour recevoir du froment, et pour une suite de récoltes d'autres grains ; et que celle qui a porté du seigle a commencé dès la première année à se détériorer, et se ressent déjà de l'épuisement. Les frais de récolte sont à-peu-près les mêmes; mais ceux de battage, de criblage, et les soins qu'il faut prendre du seigle dans le grenier, sont tous à la charge de celui-là. Le Sain-Foin une fois dans la grange, tout est dit.

Ce parallèle n'a pas besoin qu'on s'y arrête. Loin d'être concluant en faveur de la répugnance du laboureur, il détruit le préjugé qui l'a éloigné jusqu'à présent d'établir des prés artificiels. Il n'a besoin

besoin que de calculer lui-même, d'après l'exposé qu'on vient de faire, pour en revenir facilement.

### *De la manière de défricher utilement le Sain-Foin.*

Le dernier avantage à retirer du Sain-Foin est, comme on l'a dit précédemment, d'améliorer le sol, et de le préparer, sans y mettre d'autre amendement, à porter du froment immédiatement après que le Sain-Foin aura été défriché. Plusieurs cultivateurs paroissent encore douter de cette propriété, quoiqu'un simple raisonnement suffise pour les en convaincre. Mais on n'en donne point d'autre ici que l'expérience. On leur affirme qu'à la dernière récolte, 1763, un champ de Sain-Foin défriché, contenant deux

journaux, sans avoir reçu d'amendement après le défrichement, a rendu 1455 gerbes de froment. Ce produit est assez beau pour qu'on ne demande pas mieux; on auroit peine à l'obtenir sur une terre bien fumée. Si donc quelques particuliers n'ont pas réussi, on ne craint pas de dire que c'est qu'ils s'y sont mal pris, et que le défrichement a été mal fait.

Il faut défricher le Sain-Foin dans l'automne; il doit être retourné de façon que les racines soient toutes exposées à l'air. Les charrues ordinaires de la haute Champagne, appelées *Bretauches*, font mal cette opération; il faut des charrues plus fortes, telles à-peu-près que celles dont on se sert dans la Brie, armées

Digitized by Google

d'un coutre, et dont le versoir soit assez long pour culbuter toutes les plantes. Dans le courant de l'hiver, on donnera un labour plus profond que le premier, vers le 15 avril un troisième encore plus profond, et vers le 10 mai on semera du sarrasin (1) à raison de quatre boisseaux par journal, qu'on enterrera légèrement à la charrue. Lorsqu'il sera en pleine fleur, on le coupera avec la faulx, et le lendemain on fera marcher la charrue pour l'enfouir, comme l'on fait le fumier. La terre en cet état, on l'ensemencera en froment dans les dix derniers jours

(1) Les deux journaux, dont on a rapporté plus haut le produit, n'avoient point reçu de sarrasin, le froment y avoit été semé sur le simple défrichement.



Digitized by Google

de septembre. On pourra s'assurer d'une récolte abondante et supérieure en qualité à celle qui auroit été faite sur des fumiers.

L'ouvrage intitulé, *le Gentilhomme Cultivateur*, indique une pratique qui rentre dans celle-ci, en substituant les turneps ou gros navets au sarrasin, et en les faisant paître par les moutons avant de semer le froment. On conçoit toute l'efficacité de cette méthode; les turneps, en grossissant, ont la la faculté de diviser et d'ameublir le sol; et, après avoir été mangés sur pied, ce qui en reste y pourrit, et y laisse un véritable engrais. Mais les turneps sont sujets à manquer dans les terreins crayeux de la haute Champagne, sur-tout si le temps est déterminé à la sécheresse. En conséquence

la graine est rare, et il faut la changer au moins tous les trois ans; parce que, sans cela, le fruit dégénère. Le sarrasin abonde, et l'amendement qu'il met dans le sol y étant enfoui, n'est pas moins réel que celui qu'y laissent les turneps. Les verdages enfouis sont tous également propres à ameublir la terre. Enfin on garantit cette méthode par le résultat de plusieurs expériences, qui ont toutes été heureuses.

Au surplus, ce ne sont point des nouveautés que l'on propose, ce n'est point un système favori qu'on veut accréditer. L'agriculture est un art trop essentiel et trop nécessaire pour oser entreprendre de l'assujétir aux caprices de la mode ou de l'imagination; c'est une pratique ancienne qu'on cherche à

faire revivre pour le bien de l'humanité; pratique recommandée dans les plus anciens écrits sur la culture des terres, et qui rendroit la province de Champagne méconnoissable, si elle y étoit suivie généralement.

Quelle différence seroit-ce en effet pour le laboureur de voir à la tête de sa basse-cour, bien peuplée, une femme économe occuper ses enfans du soin de ses bestiaux, préparer des engrais abondans pour améliorer ses champs, enrichir les marchés du produit de ses étables et de sa laiterie, et rapporter dans sa famille l'aisance et la gaieté; ou de la voir traînant après elle une vache décharnée dans des champs dépourvus de toute subsistance, perdre, ainsi que ses enfans, des journées en-

tières à lui ramasser quelques touffes d'herbes fades ou quelques mauvais feuillages, et de ne rentrer chez elle qu'accablée de misère et d'ennui !

Quelle différence pour le laboureur de sortir dès le lever de l'aurore avec des chevaux vigoureux, d'approfondir des sillons en chantant, de s'applaudir de son ouvrage, et de calculer d'avance les produits de sa récolte ; ou de pousser devant lui une bête exténuée, de partager ses efforts, pour laisser à peine une foible trace dans ses champs, de succomber sous le poids de la fatigue, et de désespérer du fruit de son travail !

Établissons des prés artificiels, ces tristes tableaux disparoissent, nos plaines s'embellissent, le voyageur, étonné, ne s'y reconnoît plus,

la province s'honore, et la misère, en s'enfuyant des campagnes, entraîne avec elle ces honteuses passions qu'elle enfante, l'envie et la mauvaise foi.

Mais, dira-t-on, les petits laboureurs dans les plaines de Champagne sont pauvres; la terre, il est vrai, ne leur manque pas, mais ils manquent à la terre par le défaut de facultés, et la graine de Sain-Foin est d'autant plus chère, qu'il faut la semer avec abondance, et, en proportion, double de ce que l'on sème en froment; c'est-à-dire, environ un boisseau, mesure de Châlons, par denrée, et il faut qu'ils se déterminent à en semer une certaine quantité pour pouvoir ressentir les avantages dont vous les flattez. C'est ici le cas d'inviter les pro-

Digitized by Google

priétaires des fermes de travailler pour leurs pauvres fermiers et pour eux-mêmes. Il n'y a point de propriétaire qui n'ait un intérêt sensible à l'amélioration de son domaine ; et ce sera un bienfait qui tournera à son avantage, de donner à son fermier, lorsqu'il ne seroit pas en état d'en faire la dépense, la graine nécessaire pour former le premier établissement.

Le même motif d'un intérêt légitime doit engager messieurs les décimateurs à la même charité, qui n'est pas moins digne du zèle des seigneurs, pour soulager la misère de leurs vassaux.

Mais ces actes de bienfaisance doivent être faits avec une sage discrétion pour que l'objet soit rempli. Il ne suffit pas de donner, il faut bien donner. Ils doivent

Digitized by Google

donc renfermer, de la part du laboureur, l'obligation d'augmenter tous les ans sa prairie, au moins pendant les quatre premières années, et d'en justifier, ou de payer le prix de la graine qu'on lui aura donnée sous cette condition. Au bout de ce terme, instruit par lui-même de l'utilité de cet établissement, il n'est point à craindre qu'il le détruise, il trouvera trop d'avantage à remplacer par de nouveaux semis les défrichemens qu'il commencera à la fin de la cinquième année. C'est alors qu'une plus grande étendue de terre qu'à l'ordinaire, préparée pour recevoir du froment, augmentera ses produits, et payera, avec usure, le fruit de ses travaux.

A l'égard des propriétaires des

fermes, la chose est trop intéressante pour eux, pour qu'ils n'en fassent pas une clause expresse dans leurs baux, qui obligera leurs fermiers à mettre tous les ans une certaine étendue de terrein en pré artificiel.

*De la Graine de Sain-Foin.*

On ne doit point finir ce mémoire sans prévenir les cultivateurs du soin qu'ils doivent apporter au choix de la graine de Sain-Foin. Elle est sujette à tromper; et il est nécessaire de s'assurer de sa fécondité avant d'en faire usage.

La première attention consiste à ne recueillir cette graine que lorsqu'elle est mûre, ce qui se reconnoît lorsque les premiers grains de l'épi ont pris une couleur jau-

Digitized by Google

nâtre, quoique ceux de la pointe soient encore verds. Si l'on attendoit plus long-temps, elle mûriroit trop, et le moindre vent occasionneroit une perte que l'opération de la faulx tripleroit.

La seconde est de ne point récolter la graine des plantes qui ont déjà six à sept années; l'expérience apprend qu'il y en a beaucoup d'infidèles. On ne conseille pas non plus de laisser mûrir celle qui croît sur les plantes qui n'ont encore qu'une année, cela les fatigue trop; et l'on a vu des champs périr pour leur avoir laissé porter graine jusqu'à la maturité dans cette première jeunesse. Du moins on n'a pu attribuer qu'à cela la perte qu'on a soufferte. C'est sur des plans de deux, trois et quatre ans que l'on peut être assuré de

Digitized by Google

recueillir la meilleure graine.

On croit s'être apperçu que, lorsqu'elle est recueillie, la pluie qui tombe dessus lui fait du tort : ainsi, il faut en faire la récolte par un temps sec ; l'enlever de dessus les draps à mesure qu'elle est battue, la porter dans l'aire de la grange pour la vanner tout de suite, l'étendre aussitôt dans un grenier, et la remuer quatre à cinq fois par jour pendant quinze jours; après quoi, si elle paroît entièrement sèche, on peut la mettre en tas. Cette graine nouvelle est très-sujette à s'échauffer, elle fermente vivement, sa couleur devient noire, et le germe périt. On se rappelle cependant qu'il y a quelques années, il en fut oublié pendant deux ou trois jours dans le grenier où elle avoit

Digitized by Google

été déposée au sortir de la grange. L'odeur aigre qui s'y répandit, avertit qu'elle y étoit, on la remua beaucoup et souvent, on l'étendit dans un grand espace jusqu'à ce qu'elle fût entièrement rafraîchie, la couleur resta noire, mais on la sema au printems, elle leva fort bien.

Cependant comme il arrive encore, malgré toutes les attentions qu'on recommande, que l'on soit trompé, c'est une précaution sage de faire essai de sa graine avant que d'ensemencer son champ, et d'en mettre un nombre déterminé dans la terre, on verra si la totalité lève, ou seulement une partie, et l'on se réglera là-dessus pour diriger la quantité de semence qu'on devra mettre en proportion des graines qui auront levé.

Digitized by Google

# TRAITÉ

## SUR LA CULTURE

## DU SAIN-FOIN.*

SAIN-FOIN, en latin, *Onobrychis, foliis visciæ, filiculis echinatis, major, floribus dilutè rubentibus*, lequel nom est proprement grec, ainsi que celui de *Polygalon*, qu'on lui donne encore. Pena et de Lobel l'appellent *Poly-*

* Les hommages que les anciens ont rendus à la luzerne, le Sain-Foin les a obtenus des modernes; presque tous ceux qui en ont parlé, l'ont mis au-dessus de toutes les plantes employées en prairies artificielles. *Recherches sur les prairies artificielles*, par Gilbert.

Digitized by Google

*gala*. Quelques Anglais ne l'appellent que Sain-Foin; d'autres lui donnent un nom qui répond à celui d'herbe française; c'est des Français que les Anglais l'ont reçue originairement. Elle est quelquefois appelée herbe éternelle, à cause qu'elle subsiste long-temps dans une même terre. Il paroît que le nom de Sain-Foin lui a été accordé à raison de ce que c'est une herbe fort saine, et dont tous les bestiaux s'accommodent très-bien. En quelques provinces on l'appelle Esparcette, ou Aspercette, ou Pelagra, ou Gros-Foin.

Comme cet ouvrage n'est pas destiné à traiter de la botanique, on croit pouvoir se dispenser d'un plus long détail à cet égard.

Digitized by Google

## CHAPITRE PREMIER.

### *Culture et Terres propres au Sain-Foin.*

L'AUTEUR du traité des prairies artificielles avoit cru observer que le Sain-Foin se plaît beaucoup dans les terres rousses de Champagne, qu'il y vient en abondance, et qu'il ne réussit que médiocrement dans les terres blanches de cette province. M. France, mieux instruit par une suite d'expériences, assure que la préférence donnée, dans ce cas, aux terres rousses, vient de ce que cette espèce de sol a communément beaucoup de fond; mais que le Sain-Foin vient très-bien sur les terres grises et sur



Digitized by Google

les terres blanches. En général cette plante réussit même dans des terres qu'on regarde comme arides. On la sème, avec succès, sur la pierraille, sur le sable et sur la craie, pourvu qu'il s'y trouve environ un demi-pied de terre, quoiqu'en général ce soit où elle réussisse le moins. On en a vu même croître et profiter dans des fossés creusés à plusieurs pieds dans le crayon; la graine étoit tombée dans le fond, entre des pierrailles de craie; les racines avoient trouvé dans les petits intervalles assez de terre pour y plonger et s'y nourrir. Le Sain-Foin se plaît aussi sur les montagnes, on peut l'établir dans les collines les plus escarpées où il ne croît aucun fourrage, pourvu que les eaux n'y séjournent pas. D'ailleurs il est de durée, il peut

Digitized by Google

subsister dix à douze années en y donnant quelque soin. Cette plante ne craint point la sécheresse. Tous les bestiaux recherchent ce fourrage qui leur donne de la vigueur. Enfin les vaches, qui en mangent, donnent beaucoup de graisse. Plusieurs propriétaires, en Suisse, ont doublé et triplé leur fond de valeur par l'établissement des esparcetières. C'est un grand avantage que d'en mettre dans des endroits écartés, où le transport des amendemens est difficile; on se trouve cependant bien d'en fortifier le fond avec de la suie; cet engrais ne charge pas beaucoup, et souffre d'autant moins de difficulté pour le transport, qu'une petite quantité est suffisante pour amender beaucoup de terrein. Le Tan est encore un excellent engrais pour le Sain-Foin;

on achette des mottes de tanneur, pulvérisées, et on les sème avec la graine de cette plante. On peut aussi acheter le tan, avant qu'il soit réduit en mottes; il coûte moins alors, et on s'épargne la peine de le pulvériser.

On voit de très-beaux Sain-Foins dans les plaines, même assez sèches et pierreuses. Un tel fonds semble être si naturel au Sain-Foin, que celui même de Candie, qui croît auprès des torrents, se trouve constamment dans les sables que ces eaux laissent à sec; il y vient aussi sur des côteaux arides. Le Sain-Foin s'accommode donc de presque toutes sortes de terres, excepté des marécageuses. Il profite beaucoup dans une terre extrêmement fine, substancieuse, et qui a beaucoup de fond. C'est

une erreur de croire que cette plante ne réussit bien que dans le cas où elle rencontre à certaine profondeur un banc de tuf, de pierre ou de craie, qui arrête le progrès de ses racines. Plus la terre a de fond, plus les racines s'étendent, et plus cette plante devient vigoureuse. Lors même qu'il y a un banc de tuf ou de pierre, elle s'insinue dans ses fentes pour descendre au-dessous.

## CHAPITRE II.

### *Labour et Semaille du Sain-Foin.*

M. RICHARD, dans son traité de la culture des terres et des jardins, croit même, avec raison, que

le Sain-Foin, cultivé dans des terres maigres et légères, convient mieux au bétail, que s'il étoit cultivé dans des terres grasses et fertiles.

Quoique le Sain-Foin ne soit point une plante délicate, onn'est pas dispensé de bien labourer la terre où onveut le mettre. Comme il jette quantité de racines immédiatement après sa germination, la terre doit être bien meuble, et labourée le plus profondément qu'il soit possible.

Il y a de bons économes qui, voulant mettre en Sain-Foin un côteau nouvellement défriché, y sèment d'abord de la vesce, pour ameublir la terre, et la préparer à mieux recevoir le Sain-Foin.

On peut lesemer entoute saison. Néanmoins, si on le sème tard,

en automne, on a à craindre qu'il en soit endommagé par les gelées, quoiqu'au reste la récolte en devienne plus hâtive, et qu'on n'ait pas à appréhender de sécheresse qui l'empêche de croître. Lorsqu'on le sème en été, il arrive souvent qu'il ne germe qu'avec beaucoup de lenteur, ou que, s'il lève, la sécheresse fait languir les jeunes plantes. Le mieux est donc de faire cette semaille aux printemps, quand on n'a plus à craindre de fortes gelées, ou à la fin d'août. Il est souvent à propos de le semer au commencement de mars, dans les terres sèches et graveleuses. Il faut toujours, immédiatement auparavant, donner le dernier labour, et bien herser la terre; ce seroit un avantage qu'on pût ne semer qu'après un peu de pluie.

Digitized by Google

On le sème comme le foin, et ordinairement sur le soir, afin que la fraîcheur de la nuit l'humecte et le dispose à lever promptement; au lieu que la chaleur du jour pourroit faire crever la graine et nuire ainsi à la germination; ces pratiques sont sur-tout à observer lorsqu'on en sème durant l'été.

Après qu'il est semé, on le herse bien en tout sens, pour que la semence soit entièrement couverte, et que le champ étant bien uni, il soit ensuite plus facile à faucher. Bien des gens n'y emploient que des herses à dents de bois, prétendant que le fer est préjudiciable au Sain-Foin.

Cette semence doit ne pas être à plus d'un demi-pouce de profondeur, sur-tout dans les terres fortes.

Digitized by Google

tes. Car comme elle est grosse, et que ses lobes doivent percer la terre pour former les feuilles séminales, il arrive souvent qu'ils ont trop de peine à se dégager de la terre, et alors il n'y a que la tige qui se montre, en forme d'anneau, après quoi la plante périt.

M. France en a semé, en mars, avec de l'avoine, en avril, avec de l'orge, en may, avec du sarrasin, en août, avec du seigle, il lui a toujours réussi. Cet habile cultivateur préfère de le semer seul, à la fin d'août. On y gagne, en ce que la plante, ayant joui toute seule d'une nourriture qu'elle eût été obligée de partager avec d'autres, fait des progrès plus rapides, et dès le printems suivant, elle se trouve en état de fournir une assez bonne récolte.

## CHAPITRE III.

### *De la Semence.*

La bonne semence doit être nette, lourde, sèche, luisante, sonnante, et saine; la gousse doit être d'un brun foncé, grosse, grainée, et garnie d'un côté de petites pointes. Ouvrez quelques unes de ces gousses, si le grain qu'elle contient est noir et ridé, c'est marque qu'il s'est échauffé dans le tas; s'il est blanc et ridé, c'est que la graine n'étoit pas mûre quand on l'a cueillie. La première espèce ne lève point du tout; la seconde produit quelquefois une plante, mais elle jaunit et périt bientôt. Le grain, pour être bon, doit être grainé et

luisant : si avec cela, il est d'un roux jaunâtre, il ne laisse rien à desirer.

Il convient de vanner exactement la semence, lorsqu'on veut la serrer au grenier, afin d'en séparer exactement toutes les semences étrangères. Elle doit être déposée dans un lieu sec et en sûreté contre les souris, qui en sont très-avides.

Comme il arrive assez souvent qu'une partie de la semence n'est pas propre à germer, il est à propos d'en semer d'abord une petite quantité à part, afin de l'éprouver, et de se régler ainsi sur la quantité qu'on doit en mettre dans le champ.

Quand on sème le Sain-Foin au mois d'août, c'est assez ordinairement dans des champs où l'on

vient de recueillir du seigle. La plupart de ceux qui le sèment au commencement du printemps, y mêlent du trefle, de l'orge, de l'avoine, de la vesce, etc., comme nous l'avons dit, pour tirer un profit de la terre, attendu que le Sain-Foin est plusieurs années avant de donner un produit bien considérable. Les plantes annuelles n'occupant pas long-temps la terre; font peu de tort au Sain-Foin. Mais les plantes vivaces, comme le trefle, lui en font sûrement beaucoup.

Il vaut mieux semer de l'orge, que de l'avoine, avec le Sain-Foin. La bonne manière est de semer d'abord l'orge; et, après l'avoir hersé, semer le Sain-Foin à la volée, en répandant peu de semence à la fois, et repassant deux fois sur les mêmes endroits.

Digitized by Google

Puis on herse légèrement. Il est avantageux de semer du ray-grafs avec le Sain-Foin.

Dans les années sèches, il arrive souvent qu'on apperçoit pas de Sain-Foin après avoir fauché l'avoine, la vesce ou l'orge. Néanmoins en y regardant de près, on voit ordinairement des filets blancs, qui indiquent que le Sainfoin a levé, mais que les feuilles qui étoient très-menues ont été fauchées avec le trefle.

Si les grains qu'on sème avec le Sain-Foin son drus, s'ils ont poussé avec vigueur, et sur-tout s'ils ont versé, ils étouffent ordinairement le Sain-Foin. Cet accident doit être fort rare, lorsque le Sain-Foin est semé suivant la méthode de M. Tull. Mais, nous le répétons, cette plante réussit

toujours mieux, étant semée seule.

Le Sain-Foin doit être semé seul et sans mélange en automne, entre le 10 août et le 10 septembre, et encore au commencement de septembre, afin que les plantes aient le temps de se fortifier avant l'arrivée du froid.

M. Richard veut qu'on sème le Sain-Foin de manière que les grains tombent à la distance de deux ou de trois pouces au plus, ce qui feroit dix-huit à vingt mesures pour un arpent de trente mille pieds, ou trois fois plus que du froment. Nous semons le double de cette graine que de froment. M. Miller prescrit de faire de vingt à vingt pouces de distance des sillons, dans lesquels on répandra à la main la graine de Sain-Foin dans un éloignement

Digitized by Google

raisonnable; puis il la fait recouvrir de terre. L'espace des sillons sert à remuer la terre avec un cultivateur. Voyez la méthode qui suit. La méthode est très-avantageuse, suivant toutes les expériences faites en grand et en divers lieux.

Il faut semer dans un temps doux, et dans une terre qui ne soit pas trop humide. L'excès d'humidité feroit éclater le grain, qui alors ne sauroit lever.

La graine lève ordinairement quinze jours ou trois semaines après avoir été semée, mais une pluie survenue d'abord après, l'avance de plusieurs jours : quand elle a pris racine, et qu'elle est trop épaisse, on peut l'éclaircir avec un petit sarcloir, pour don-

ner aux autres plantes assez de place pour s'étendre.

Si le champ n'a pas été entièrement bien nettoyé, il s'y trouvera, vers l'été, toute sorte de mauvaise herbe, qu'il faut détruire et sarcler.

Dans le cas dont nous venons de parler, s'il survient de la sécheresse, lorsque la graine commence à lever, le plan ne profite point, et est long-temps à se rétablir. Pour y obvier, on peut l'arroser au moyen d'une tonne montée sur une voiture, et derrière laquelle sera un ajûtoir percé de plusieurs trous, ce qui est très-commode dans la nouvelle culture, mais qui n'a pas laissé d'être pratiqué avec succès dans des champs cultivés à l'ordinaire.

Digitized by Google

## CHAPITRE IV.

### *Culture du Sain-Foin suivant M. Tull.*

CEUX qui veulent semer du bled, de l'orge, etc. dans la même terre que le Sain-Foin, les mettent dans des rangées séparées.

Si l'on sème du Sain-Foin dans le dessein de le cultiver avec les nouvelles charrues, il faut le mettre sur deux rangées parallèles, éloignées l'une de l'autre de huit pouces, et donner trente ou trente-deux pouces de largeur aux plate-bandes; en sorte qu'il y ait quatre pieds, du milieu d'un sillon au milieu d'un autre.

Digitized by Google

En semant dans l'intention de le cultiver à la main avec la houe, il faut mettre seize pouces d'intervalle entre les rangs, et qu'il y ait par la suite, dans les rangs, au moins huit pouces de distance d'une plante à l'autre.

Lorsqu'on n'a pas intention de donner des labours subsidiaires au Sain-Foin, on met les rangées à huit pouces les unes des autres, et l'on fait en sorte de ne pas employer plus de semence que quand on laisse seize pouces entre les rangs; car il faut que chaque pied de Sain-Foin ait assez d'espace autour de lui pour étendre ses racines et tirer la subsistance qui lui est nécessaire, sans être incommodé par ses voisins.

M. Tull employa d'abord deux

Digitized by Google

gallons de semence pour un acre (*) de terre; ce qui peut revenir à un peu plus des deux tiers du boisseau de Paris. Mais cette graine ayant été semée trop tard, elle périt presque toute dans un canton. Au bout de trois ans on ne voyoit qu'environ quatre pieds de Sain-Foin dans chaque verge qua-

---

(*) (*Arpent.*) Mesure usitée pour les terres en plusieurs provinces de France. Ce nom ne présente pas la même idée par-tout où l'on s'en sert. Souvent l'acre est de cent soixante perches : en Normandie, on compte quatre verges pour un acre; chaque verge de quarante perches quarrées; et la perche de vingt-deux pieds de long. D'autres comptent dans l'acre quarante perches de long, sur quatre de large.

Digitized by Google

rée. Cependant ces pieds étoient d'une grosseur extraordinaire ; cette partie du champ fournit deux fois autant d'herbe que le reste où la semence n'avoit pas péri, et où le Sain-Foin étoit constamment beaucoup meilleur que dans les terres qui avoient été ensemencées suivant la méthode commune.

On voit que le sentiment de M. Tull est de semer fort clair, ensorte que très-peu plus du tiers du boisseau de Paris, de bonne semence, est suffisante selon lui pour un acre de terre. Mais il faut que cette semence soit bien également distribuée par-tout, ce qui ne semble possible que par le moyen des nouveaux semoirs.

Ces instrumens ont encore l'a-

Digitized by Google

vantage de placer la graine dans le fond des petits sillons ouverts à une juste profondeur par les socs, et de ne la recouvrir que de la quantité de terre qu'on sait être convenable. Ainsi la jeune plante se trouve au fond d'une petite rigole, qui se remplissant dans la suite, fait que la plante se trouve rechaussée par de nouvelle terre à mesure qu'on fait les labours.

Il n'est pas nécessaire de labourer tous les intervalles, ni que les labours soient fréquens; il suffit d'en donner quelques-uns aux intervalles de deux en deux, sans labourer ceux du milieu, qui serviront pour étendre et faner le foin. La seconde année on labourera les intervalles qui ne l'auront pas été, et on laissera les autres

Digitized by Google

en friche. Ainsi l'on n'aura jamais à labourer que la cinquième partie du terrein ; et, au moyen de cette culture peu couteuse, le Sain-Foin pourra subsister trente ans dans une même terre. Comme elle aura reçu différens labours, elle en sera bien plus disposée à recevoir les autres grains qu'on y voudra mettre après avoir arraché le Sain-Foin.

On voit cette plante subsister jusqu'à douze ans de suite dans un champ cultivé seulement par la méthode ordinaire, c'est-à-dire, absolument négligé, et dont les sucs ne sont point renouvelés par les labours. Alors même le Sain-Foin, loin de fatiguer la terre, engraisse si bien un fonds peu substancieux, que sans le secours

Digitized by Google

d'aucun autre amendement, ce fonds peut produire du grain trois années de suite sans se reposer.

On a supposé que le Sain-Foin occasionne une sorte d'épuisement considérable dans la terre où il est : nous lisons dans la Maison-Rustique, qu'il faut laisser dix ans d'intervalle avant d'en resemer dans des terres qui en ont déjà porté. L'amélioration habituelle qu'on leur procure en suivant la nouvelle méthode, donne tout lieu de présumer que cette interruption ne seroit plus nécessaire, et qu'on pourroit tout de suite y remettre de nouveau Sain-Foin. Les expériences de M. Châteauvieux démontrent que la culture dispense des jachères, et du demi-repos que produisent les

Digitized by Google

semailles de mars, en sorte que la même terre qui vient de porter du froment, se trouve toute préparée à en recevoir de nouveau immédiatement après la récolte. Le même avantage se trouvera certainement à l'égard des plantes beaucoup moins délicate.

Pour revenir à la manière dont la nouvelle culture propose de semer le Sain-Foin, on ne doit pas penser que ce soit diminuer la récolte, que de mette peu de semence. Il est vrai qu'on a moins de plantes. Mais le produit d'une seule, bien cultivée suivant la nouvelle méthode, ira au-delà d'une demi-livre. Ainsi, lorsqu'il y aura cent douze plantes de Sain-Foin dans une perche quarrée, quand on supposeroit que cha-

Digitized by Google

que plante, l'une portant l'autre, ne donneroit qu'un quart de livre de foin, on ne laissera pas d'en avoir vingt-huit livres par perche quarrée. Une récolte si considérable paroit impossible quand on considère ces plantes encore jeunes, donc la terre n'est pas couverte, ensorte qu'il semble que la plus grande partie du champ reste inutile. Mais étant parvenues à leur grandeur, elles changent toute la face du terrein, et l'on y apperçoit plus de vuide.

D'ailleurs, un autre avantage que produit la nouvelle culture, est que si le Sain-Foin a été semé de bonne heure, il commence dès la seconde année à fournir une récolte qui égale celle de la troisième année du Sain-Foin cultivé

suivant la méthode ordinaire.

M. Tull dit avoir rajeuni des pièces de Sain-Foin dont le plant étoit languissant, en y faisant labourer des plate-bandes de trois pieds de large, et laissant alternativement des planches de Sain-Foin de même largeur. Ce Sain-Foin ayant étendu ses racines dans les plate-bandes labourées, reprit vigueur et fournit de très-bonne herbe.

La nouvelle Maison Rustique avoit déjà proposé d'introduire parmi nous une culture presque semblable; au moyen de laquelle, dans les pays chauds, un pré de Sain-Foin dure quinze ans; et l'on y fait, chaque année, quatre et même six récoltes très-abondantes. Voici en quoi consiste cette

Digitized by Google

culture. Au mois d'août on donne une première façon à la terre, une seconde au mois d'octobre, et le guéret s'étant ameubli et mûri pendant l'hiver, on laboure pour la troisième fois, au commencement de février, on épierre le champ, on casse les mottes, puis on y forme des quarrés ou planches, larges de dix pieds sur cinquante de longueur, afin d'avoir des sentiers où l'eau, se ramassant, humecte la terre, et de pouvoir sarcler commodément. Ensuite on y répand du fumier bien consommé; on sème le Sain-Foin, et l'on couvre la semence avec la herse à dents de bois, ou avec des rateaux. Il ne paroît pas qu'on donne ensuite aucuns labours, le sarclage en tient lieu vraisembla-

blement. Mais on arrose le pré, après la première récolte, et à mesure qu'il y pousse de mauvaises herbes, on les arrache, semant du Sain-Foin en leur place.

Je ne sais si c'est par ce moyen qu'un arpent de Sain-Foin suffit pour nourrir trois chevaux pendant toute l'année; ce que *Liger* dit, dans ce même livre, être particulier à quelques endroits, ou si c'est seulement l'effet de certains fonds, qu'il dit être bien labourés, bien fumés, bien reposés, et en conséquence rapporter du Sain-Foin en état d'être fauché dès la la première année.

Toujours, il est constant que le Sain-Foin, cultivé suivant la méthode de M. Tull, donne des brins qui ont jusqu'à cinq pieds de haut. Et il assure qu'alors un

arpent de Sain-Foin produit autant d'herbe que trente ou quarante arpens de pré ordinaire.

On peut cultiver le Sain-Foin en le plantant fort près dans des rigoles, comme nous l'avons dit de la luzerne, et le traiter de même.

Lorsque les productions de Sain-Foin diminuent considérablement, il convient de le rajeunir. Pour celà on laissera monter en graine les plus belles plantes d'espace en espace, et on la laissera répandre d'elle même; c'est ainsi que les prés naturels se soutiennent. On aura soin de répandre, en automne, vers la fin de septembre ou commencement d'octobre, sur ce pré, environ un doigt de marne qu'on épenche tout-de-suite, crainte qu'un gros tas n'échauffe

Digitized by Google

les plantes, et ne les fasse périr, ou du fumier consumé.

## CHAPITRE V.

### *Récolte.*

Ce n'est ordinairement que dans la seconde année, que le Sain-Foin donne quelque profit.

On peut le faucher avant que la fleur soit entièrement épanouie, c'est-à-dire, vers la fin de mai; alors on a un fourrage fin, qui est merveilleusement bon pour les bêtes à cornes, et ces Sain-Foins fauchés de bonne heure, fournissent un beau regain, qui dédommage amplement de ce qu'on a perdu, en ne laissant point parvenir la plante à toute sa gran-

Digitized by Google

deur. M. Tull prétend même qu'on peut se dispenser de donner de l'avoine aux chevaux, quand on les entretient avec cette nourriture. Il assure avoir ainsi eu toute une année, en bon état, un attelage de chevaux, occupés à des travaux pénibles. Cette nourriture lui a encore servi à engraisser des moutons, plus promptement que ceux à qui on donnoit du grain. Mais ce bon foin ne peut, dit-il, être que le résultat de la nouvelle culture, l'autre montant souvent en fleur, presque au sortir de terre.

Si le temps est disposé à la pluie, on peut différer la fauchaison du Sain-Foin qui est en fleur. Ce fourrage sera encore bon pour les vaches. En le fanant, il faut avoir l'attention de ne pas faire tomber

la fleur, car les bestiaux en sont très-friands, et cette partie, qui se détache aisément, les engage à manger le reste.

Quand la pluie continue, on peut laisser sur pied le Sain-Foin, jusqu'à ce qu'il soit entre fleur et graine. La récolte est alors plus abondante, non seulement parce que la plante a acquis toute sa grandeur, mais encore parce que l'herbe étant mieux formée, elle diminue moins en se séchant. Il est vrai que ce fourrage, moins délicat, ne plaira pas autant au bétail et aux chevaux, que celui de ces mêmes plantes qui, cueillies et séchées à propos, conserve l'odeur agréable, la saveur exquise, et la souplesse, qui servent d'attrait aux autres animaux pour lesquels nous ménageons cette nourriture.

Digitized by Google

nourriture. Néanmoins celles qui ayant eu la liberté de prendre toute leur croissance, ont subsisté dans le champ, jusqu'à la parfaite maturité de leur graine, étant cultivées suivant la nouvelle méthode, se trouvent encore du goût du gros bétail, qui les préfère au gros foin des prés bas, et à la paille du froment. Pour qu'il les mange bien, on a seulement l'attention de les hacher à-peu-près comme l'on hache la paille en Espagne, en Allemagne, et depuis quelque temps parmi nous, ou de les écraser avec le fléau, ou de les battre avec des maillets, de même que l'on fait pour l'ajonc, dans quelques provinces.

D'ailleurs même, sans hacher ce gros brin qu'a produit la nouvelle culture, les chevaux en man-

gent volontiers, aimant à trouver sous la dent les grains de Sain-Foin, qui commencent à se former.

Dans le cas où les pluies continuent toujours, il vaut mieux laisser le Sain-Foin sur pied, que de s'exposer à le voir périr sur terre. La graine, en mûrissant, dédommage en bonne partie de la perte du fourrage. On peut la vendre à ceux qui ont à semer du Sain-Foin. D'ailleurs, deux boisseaux de cette graine nourrissent aussi bien les chevaux, que trois boisseaux d'avoine, et généralement, tous les bestiaux et les volailles en sont très-friands.

On peut faire encore une fauchaison vers la mi-septembre. Quoique ce regain soit moins succulent que l'herbe qui a été fau-

Digitized by Google

chée avec la fleur, c'est toujours un bon fourrage pour le bétail. L'herbe n'en est pas même si dure que celle qui a été coupée entre fleur et graine.

C'est une pratique de bonne économie que de se contenter de deux récoltes de Sain-Foin, lorsqu'il n'est encore qu'à la seconde année : ces récoltes se font au commencement de juillet, et à la fin d'août. La plante ainsi ménagée en devient plus vigoureuse.

Le Sain-Foin étant fauché et rangé en ondins, dans le temps de hâle, un ou deux jours suffisent pour sécher le dessus. Lorsqu'il est en cet état, on retourne les ondins l'un vers l'autre, le matin après que la rosée est dissipée : cela se fait assez vîte en passant un bâ-

ton sous les ondins pour les renverser. Dès qu'ils sont secs, on les ramasse, avant la rosée du soir, en petits meulons, qu'on appèle des *oisons* en quelques endroits, parce qu'étant ainsi disposés, ils présentent l'idée d'un troupeau d'oies répandues dans un champ. Comme le Soin-Foin est ainsi en plus grosses masses, il craint moins la rosée et la pluie même, pourvu qu'elle ne soit pas abondante.

Si on le laissoit épars très-mince, sur tout le champ, pendant une huitaine de jours, quand même il ne tomberoit pas d'eau, il perdroit beaucoup de sa qualité. C'est pourquoi, aussitôt qu'il est suffisamment sec, il faut le mettre en grosses meules, ou le serrer dans les granges. En supposant le Sain-

Digitized by Google

Foin et le foin ordinaires également secs, on peut faire les meules de Sain-Foin beaucoup plus grosses que celles de foin, sans craindre qu'il s'échauffe; les brins se pressant moins exactement les uns contre les autres, il passe entre eux de l'air qui empêche la fermentation.

Il est néanmoins à propos de ne laisser le Sain-Foin en meules ou en meulons, que le moins de temps qu'il est possible; il arrive souvent que l'herbe, qui se trouve dessous, est toute brûlée au bout de vingt-quatre heures, et ne repousse jamais. Ainsi on doit le transporter et remuer tous les jours, afin qu'il sèche promptement, et que l'herbe de dessous jouisse d'un nouvel air.



Digitized by Google

Le Sain-Foin n'est jamais meilleur que quand il a été desséché par le vent, et sans le secours du soleil.

Aucun fourrage ne se fane avec autant de facilité que l'esparcette, et n'est moins sujet au risque de noircir, ou de se brûler dans le tas. De peur de perdre les petites feuilles qui en font la partie la plus précieuse, il faut tâcher de ramasser le Sain-Foin avant qu'il soit entièrement sec.

Une pluie qui feroit noircir le foin ordinaire, le trefle et la luzerne, n'endommage point le Sain-Foin; on peut toujours en tirer un bon parti, à moins qu'il n'ait pourri sur le champ.

Lorsque le temps se dispose à la pluie, avant que le Sain-Foin

Digitized by Google

soit sec, on peut le ramasser en petits meulons, avec la précaution de mettre au milieu de chacun une corbeille ou panier long, qui en occupe toute la hauteur depuis le bas, ou un fagot; au moyen de quoi l'air y circulant, et les vapeurs pouvant s'évaporer en liberté, il y a moins à craindre que l'herbe s'échauffe. Mais dès qu'elle est bien sèche, il faut la serrer dans des granges, ou en former de grosses meules, et les couvrir de chaume.

On a remarqué que, si on laisse porter la graine au Sain-Foin, plusieurs années consécutives, sa racine devient ligneuse; que si, au contraire, on la fauche constamment en fleur, sa racine, au lieu de pivoter, s'arrondit et de-

vient molle; et, ne tirant pas sa nourriture à une certaine profondeur, elle s'affoiblit. Il faut donc partager le pré dont on laissera une partie monter en graine, etc.

Il y a une pratique particulière pour la récolte du Sain-Foin qui a mûri avec sa graine. Comme toutes ses fleurs ne s'épanouissent que successivement, la graine ne mûrit pas tout-à-la-fois. Si l'on coupoit le Sain-Foin lorsque les graines d'un brin sont mûres, on perdroit celles de la pointe. Si l'on attendoit à faucher jusqu'à ce que celles-ci fussent en maturité, les autres seroient tombées et perdues. Il faut donc choisir un terme moyen : alors les graines encore vertes achèvent de mûrir, et au bout de quelque temps, elles sont aussi bonnes

Digitized by Google

que les autres. On ne fauche ni ramasse ces sortes de Sain-Foins dans la chaleur du jour; la plus grande partie de la graine seroit perdue. Le vrai temps de le faire est le soir ou le matin, quand le serein ou la rosée rendent les plantes plus souples.

S'il fait beau et sec, ce Sain-Foin se sèche assez en ondins pour qu'on n'ait pas besoin de les retourner; mais s'il a plu, et qu'il faille retourner les ondins, on doit s'y prendre bien doucement pour que la graine ne tombe pas, et le mieux est de passer le bâton sous les épis, renverser l'ondin en sorte que les pieds du Sain-Foin ne fassent que tourner comme sur un axe, et recevoir les épis sur un autre bâton pour les conduire jusqu'à terre.

Digitized by Google

On n'attendra pas que les Sain-Foins soient parfaitement secs pour les mettre en meules ou les engranger. Etant fort secs, il pourroit se perdre beaucoup de graine. D'un autre côté, si on les serre trop humides on perdra le fourrage et peut-être la graine. Il y a des gens qui enlèvent le tout dans des draps : précaution au moyen de laquelle on peut serrer l'herbe si sèche que l'on veut, puisque la graine ne peut se perdre.

Ceux qui veulent battre le Sain-Foin dans le champ, ne font point de meules, mais simplement des meulons, parce qu'alors il ne peut jamais être trop sec. L'on prépare une aire à un coin du champ, ou bien l'on étend un grand drap par terre. Deux hommes battent le

Digitized by Google

Sain-Foin avec des fléaux, pendant que deux personnes leur en apportent de nouveau dans des draps, et deux autres nétoyent grossièrement avec un crible la graine qui est battue. Ainsi criblée, et mise dans des sacs, on la porte à la maison. On ramasse la paille en grosses meules, pour nourrir le bétail, observant qu'elle ne soit point mouillée.

La graine qu'on engrange sans être battue se conserve très-bien; mais celle qui est battue a une grande disposition à fermenter, sur-tout si elle n'a pas été humectée depuis qu'on a fauché le Sain-Foin : de sorte qu'un petit tas est toujours assez considérable pour que la graine du centre s'échauffe. On a beau l'étendre dans un grenier, à sept ou huit pouces d'épais-

Digitized by Google

seur, elle s'échauffe encore si on n'a pas soin de la remuer tous les jours. Un des meilleurs moyens de la conserver est de faire dans la grange un lit de paille, puis un lit fort mince de graine, et ainsi successivement. Après quoi o peut la retirer pendant l'hiver, et la conserver étendue assez mince dans un grenier, où on n'oubliera pas de la remuer de tems-en-tems, car elle n'est pas entièrement hors du risque de se gâter, quoiqu'elle ait perdu beaucoup de sa chaleur.

On suit diverses méthodes pour égrapper le Sain-Foin. On suivra celle qui accommodera le mieux.

1. Le Sain-Foin étant encore sur le pied, et la graine prête à être cueillie, ce qu'on connoît lorsque l'enveloppe de la moité des grains est grise, des femmes en arra-

Digitized by Google

chent les sommités, qu'elles serrent dans leurs tabliers. On les transporte ensuite à l'aire de la grange pour séparer la semence; on les bat avec des gaules, ou on les frotte avec les mains. On feroit du tort à la graine en employant le fléau. Cette méthode exige du travail et de la dépense, elle foule les tiges du Saint-Foin qu'on a ensuite quelque peine à faucher. Enfin, la semence ainsi cueillie s'échauffe plus aisément, et ne se conserve pas si long-tems que celle qu'on a laissée dans ses capsules, où elle se perfectionne, et prend encore un degré de maturité.

2. D'autres fauchent l'esparcette comme on fauche les menus grains; c'est-à-dire, qu'on met un arc de cercle attaché à la faulx pour ne pas brouiller le Sain-Foin,

Digitized by Google

et on ménage les coups de faulx. Quelques-uns même fauchent à la rosée, et sans secousses. Quand elle a été suffisamment fanée, on la serre comme le foin ordinaire ; et quand elle a fermenté, ce que nous appelons *ressué*, on en sépare la graine. Je sens bien que quelques grains de semence pourront se détacher en la fauchant, ce qui n'est pas à pure perte puisqu'en germant ils pousseront des tiges et rajeuniront le Sain-Foin. D'ailleurs cet inconvénient est bien compensé par la qualité que pendra la graine à la tige en fermentant dans le tas ; elle s'y nourrira encore d'un reste de sève qui est dans la plante, s'y mûrira et ensuite s'en détachera aisément.

Le tas de Saint-Foin ayant fermenté, il conviendra d'en séparer

Digitized by Google

la semence. Pour cela on se servira de gaules ; si on vouloit se servir de fléaux, il faudroit faire les lits de Sain-Foin fort épais, afin d'empêcher que les coups de fléaux n'écrasassent pas les gousses qui renferment la graine. Cette méthode est la moins dispendieuse et donne plus de semence, parce que celle qui n'étoit pas parfaitement mûre, lorsqu'on l'a fauchée, s'est perfectionnée dans la grange.

3. D'autres personnes étendent un ou deux grands draps de lit sur le pré; le Sain-Foin ayant été fauché et fané, on le sépare par javelles comme le bled ; on prend chacune de ces poignées, et on les secoue, en les battant sur une fourche posée sur les draps : la graine la plus mûre se détache,

Digitized by Google

on en remplit des sacs sans en séparer la poussière, et on les transporte dans un lieu sec et ouvert, où on l'étend sans la séparer de la poussière ; et, après qu'elle est bien sèche, on la serre dans un lieu sec pour s'en servir au besoin. On juge la graine mûre lorsque l'on voit l'enveloppe de la moitié des grains de couleur grise.

Les plantes de Sain-Foin sont trop imparfaites, la première et la seconde année qu'elles portent graine, pour que l'on doive conserver cette graine pour semer.

En laissant mûrir la graine la première année, nous avons de bonne graine, et nous croyons par-là fortifier la plante.

La nouvelle Maison Rustique dit qu'en répandant du fumier

Digitized by Google

long sur tout un champ de Sain-Foin, on n'a rien à craindre en y mettant pâturer les bestiaux pendant deux mois après la dernière récolte. M. Pluche propose même de se priver du regain, pour y laisser aller quelques vaches en automne seulement. Tous les habiles cultivateurs assurent que le Sain-Foin sera beaucoup meilleur, si on ne le laisse jamais pâturer par les bestiaux. Ils recommandent au moins de ne pas le faire au printemps; et en aucun temps les deux premières années. En général, lorsque la terre est humide, il ne faut jamais y mettre le bétail, ses pieds font alors beaucoup de tort à la base des plantes.

Quand le Sain-Foin est dans sa troisième année, il faut bêcher les

clairières où le grain n'a pas levé, et y en semer d'autre.

Quand on voit les plantes s'affoiblir, on peut les renforcer par les fumiers ; ou si elles dégénèrent absolument, il faut retourner la terre, et y semer du grain sans laisser de repos.

Nous invitons de nouveau à lire le *mémoire* de M. France, que nous avons cité plus haut. Après avoir exposé des méthodes qui lui ont réussi pour établir promptement une prairie de Sain-Foin, cet industrieux cultivateur donne des conseils sages et utiles relativement à cet objet. Il donne ensuite la manière de cultiver le Sain-Foin, et d'en affourer le bétail. On verra qu'il n'hésite pas à le laisser pâturer, mais avec les attentions d'un habile économe.

Digitized by Google

Nous condamnons l'usage de faire brouter le Sain-Foin aux bestiaux, sur-tout quand il est jeune; en broutant, ils arrachent les jeunes plantes avec la racine, et la nature du Sain-Foin étant de pousser son jet tout droit, en la foulant ils lui portent un grand préjudice. Jamais on ne doit y introduire des moutons.

Cet auteur considère ensuite le Sain-Foin comme une denrée commerçable, et termine son mémoire par une bonne pratique pour défricher le Sain-Foin. M. France n'a pas jugé à propos de mettre son nom, se contentant de se désigner comme tenant à plusieurs académies. Le titre entier, que nous avons donné ci-devant, suffit pour faire trouver cet utile mé-

moire, qui ne porte d'autre nom de lieu d'impression que celui d'Amsterdam.

## CHAPITRE VI.

### *Usages économiques.*

Ce foin engraisse les chevaux et leur donne du courage. Il suffit qu'ils en aient à moitié autant qu'on leur donneroit de foin ordinaire.

Le Sain-Foin, qui n'est pas bien sec, est nuisible aux bestiaux. Lors même qu'il est sec, il faut ne leur en donner que modérément; parce qu'il échauffe beaucoup, et produit tant de sang qu'ils

Digitized by Google

seroient en danger d'être suffoqués. Lorsqu'on leur donne de celui qui a été coupé en fleur, on commence par leur en laisser manger très-peu, et on augmente la quantité, par dégrés, à mesure qu'ils s'y accoutument, d'autant que cette nourriture est très-forte, et que, sans ces attentions, elle gonfleroit l'estomac, et mettroit le bétail en danger de périr.

Si l'on veut absolument laisser aller le bétail dans le Sain-Foin, on y met au printemps les bœufs et les vaches, pourvu que la terre ne soit pas trop humectée. Cette herbe ne donne pas au lait l'odeur forte que des trefles lui communiquent. On retire ce gros bétail assez tôt, pour que le Sain-

Digitized by Google

Foin ait le temps de repousser et de fournir une récolte; ce qui demande environ deux mois, plus ou moins, selon le temps et la qualité du terrein, après quoi l'on y laisse aller les bêtes à laine, pendant l'automne et l'hiver.

On doit avoir attention de ne pas semer de Sain-Foin dans des plants d'arbres, sur-tout si ce sont des jeunes. Cette herbe porte un préjudice considérable aux uns et aux autres.

On ne sauroit contester qu'en plusieurs lieux la culture du Sain-Foin n'ait produit les plus grands avantages, sur-tout en ce que ce fourrage a mis en valeur des terreins ingrats, dont on ne tiroit

presque aucun parti; un arpent d'un terrein médiocre, qui aura été préparé convenablement, donnera pendant sept à huit années, une récolte annuelle de vingt à vingt-cinq quintaux de foin, qui sera moins casuelle que celle des prés naturels. Dès que le Sain-Foin est bien enraciné, la plus excessive sécheresse ne lui nuit que foiblement. Ainsi ce fourrage fournit une ressource vraiment précieuse dans les années trop sèches.

Lorsqu'on veut défricher une pièce qui a porté du Sain-Foin, on est souvent obligé d'y employer la houe, le hoyau ou la bêche. Un habile cultivateur a éprouvé que, pour faire périr le Sain-Foin, il

Digitized by Google

faut couper la couronne des racines, sur la fin de l'automne, avec la bêche; de cette manière toutes les racines périront pendant l'hiver.

FIN.

SS 941955

Digitized by Google